



Bureau de la MR de Montcalm: (204) 737-2271 Fax:(204) 737-2326
info@rmofmontcalm.com

Travaux Publics: (204) 758-3824

Heures de bureau: lundi au vendredi 8h30 a 16h30 / Fermé de 12h00 à 13h00 pour dîner

Saviez-vous que le village de Saint-Jean-Baptiste a un comité du DUL?

Un DUL est un secteur urbain non constitué en municipalité, comptant une population d'au moins 250 résidents et situé entièrement à l'intérieur des limites d'une municipalité rurale. Il est représenté par un comité officiel du conseil, composé d'au plus trois membres élus par les électeurs du DUL lors d'une élection générale, et d'un membre du conseil rural.

Les membres élus de votre DUL sont:

Wayne Klassen—president

Gilbert Lavallée—member élu

Paul Sabourin—conseiller



Avec le temps chaud qui s'annonce, la Municipalité rurale de Montcalm aimerait rappeler aux résidents qu'ils ne doivent pas faire de bruit excessif.

Nous avons reçu des plaintes de résidents concernant la musique forte jouée sur des propriétés privées ainsi que l'utilisation de machines tôt le matin.

Soyez attentifs à vos voisins.

Nouvelles du DUL

Dans un bulletin précédent, le DUL a annoncé des améliorations à l'avenue Centre, à l'est de la rue Caron. Le projet des 4 coins comprendra un panneau « Bienvenue à Saint-Jean-Baptiste » ainsi que des travaux d'aménagement paysager, des bordures et des plantes à l'angle nord-est. Du côté sud de l'avenue Centre, il s'agira de terminer les travaux d'excavation commencés en 2020, d'inclure une promenade sur le trottoir, des bordures, un éclairage, un aménagement paysager, des arbres et des arbustes. Le début de ces travaux est prévu en juillet.

« La difficulté est porteuse d'occasions. » Albert Einstein

La COVID-19 a donné lieu à des possibilités uniques de subventions ponctuelles encourageant les communautés à créer ou adapter des espaces publics extérieurs pour permettre des activités socialement éloignées.

Sans entrer dans les détails, le DUL saisit cette occasion pour demander un financement qui permettrait de créer un sentier pédestre sinueux à partir du pont de la rivière Rouge, à l'ouest de l'avenue Railway, puis de le relier à un autre sentier à l'ouest de Caron, à l'extérieur de la digue qui entoure l'étang à l'extrémité nord de la ville. Ce projet dépend de la réussite de la demande de subvention.

LE SAVIEZ-VOUS?

Limite de vitesse de 30km/h sur la 2^e Avenue S.-O. à Saint-Jean-Baptiste en tout temps.



Saviez-vous que la Bibliothèque Montcalm et notre bureau municipal recueillent les canettes de boisson? Les languettes sont apportées à une organisation de Winnipeg et recyclées, et tous les profits sont remis au programme Tabs for Wheelchairs. L'année dernière, Tabs for Wheelchairs a pu fournir deux fauteuils roulants à des bénéficiaires au Manitoba!



Réunion du conseil:

16 juin, 2021 @ 8h00

21 juillet, 2021 @ 8h00

18 août, 2021 @ 8h00

*Ces dates et heures peuvent changer. Veuillez consulter notre site web pour des information actualisées.

■ Jour férié— Bureau fermé

INTERDICTION DE BRÛLER

En raison des conditions sèches et des prévisions météorologiques actuelles annonçant des températures chaudes et des vents forts, la Municipalité rurale de Montcalm a mis en place une interdiction de brûler à compter du 3 juin 2021.

Cette interdiction vise l'allumage intentionnel de feux dans l'herbe, les broussailles, le chaume, etc. y compris les brûlages agricoles. **Les feux dans les fosses à feu ne sont pas autorisés pour le moment.** Les barbecues fermés sont autorisés.

L'interdiction de brûlage sera en vigueur jusqu'à ce que les conditions s'améliorent et qu'elle soit annulée par les chefs des pompiers et la directrice générale.



✕ Réunion du conseil

■ Recyclage Saint-Jean

■ Recyclage Saint Joseph & Letellier

■ Collect des ordures

juin 2021

juillet 2021

août 2021

Sun	Mon	Tue	Wed	Thu	Fri	Sat	Sun	Mon	Tue	Wed	Thu	Fri	Sat	Sun	Mon	Tue	Wed	Thu	Fri	Sat
		1	2	3	4	5					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30	31				



Taxes foncières 2021

Les factures de taxes foncières 2021 sont arrivées et nous nous efforçons de les envoyer le plus rapidement possible! **Cette année, la date d'échéance des taxes est le dimanche 31 octobre 2021.**

Si vous payez vos impôts fonciers en avance, vous bénéficiez d'une remise pour paiement anticipé!

- 1,00 % pour les mois de juin et juillet 2021
- 0,75 % pour le mois d'août 2021
- 0,25 % pour le mois de septembre 2021

Cette année, vos impôts pourraient être un peu différents, car le gouvernement du Manitoba offre un allègement fiscal aux Manitobains en introduisant une élimination progressive sur plusieurs années des impôts fonciers pour l'éducation. À partir de 2021, en tant que propriétaire d'une propriété au Manitoba, vous recevrez le remboursement de l'impôt foncier pour l'éducation pour réduire une partie de votre impôt foncier pour l'éducation.

Cette mesure s'applique aux propriétés résidentielles, y compris les logements individuels, les condos et les logements multiples.

Les propriétaires de biens agricoles doivent tout de même demander le remboursement de l'impôt foncier pour l'éducation.

Les propriétaires d'autres propriétés (telles que les propriétés commerciales, industrielles, ferroviaires, institutionnelles et récréatives) recevront un remboursement de 10 % du total de la taxe spéciale de division scolaire et de la taxe d'aide à l'éducation à payer.

Les chèques de remboursement de l'impôt foncier pour l'éducation arriveront avant le 31 octobre 2021.

Si vous avez d'autres questions, vous pouvez consulter le site Web de la province du Manitoba à l'adresse <https://www.manitoba.ca/edupropertytax/index.fr.html> ou communiquer avec nous à l'adresse [in-fo@rmofmontcalm.com](mailto:fo@rmofmontcalm.com) ou au (204) 737-2271.

Permis de construction

Saviez-vous que vous avez besoin d'un permis pour:

- ◇ La réparation de fondations
- ◇ Les silos à grains et les ateliers d'usinage
- ◇ La démolition, l'enlèvement partiel de bâtiments ou de structures;
- ◇ Les clôtures
- ◇ Les bains à remous et les piscines
- ◇ Les terrasses

Vous n'avez pas besoin d'un permis pour:

- ◇ Le remplacement du stuc, du bardage ou des bardeaux
- ◇ Le remplacement de portes lorsque l'ouverture n'est pas agrandie ou réduite
- ◇ Le ragréage, la peinture et la décoration

Si vous avez des questions, veuillez contacter notre bureau au (204)737-3371

Avez-vous des terres à l'est de la rivière Rouge qui sont humides et difficiles à gérer? Recevez des paiements pour la transition de terres cultivées vers des prairies qui contribuent à la rétention d'eau. Le SRRWD finance jusqu'à un maximum de 100 \$/acre en fonction de la valeur évaluée de la terre, plus les coûts d'établissement. Pour plus d'information, visitez le site www.srrwd.ca ou appelez nos bureaux (Steinbach 204-326-1030 poste 1 ou Vita 204-425-7877). Renseignez-vous sur notre programme Alternative Land Use Service (ALUS).

Numéros de téléphone fréquemment demandés:

Contrôle des animaux

(204) 746-0593

Service pour les personnes âgées

(204) 304-0551

Salle du Centenaire de Saint-Jean

(204) 712-5930

Salle Letellier/Parc

(204) 737-2448

Inspecteur des bâtiments

(204)746-4032

Centre de santé Montcalm

(204) 758-3031

Camping de Saint-Jean

(204) 712-5702

Salle Saint-Joseph

(204) 324-0201

Or (204) 737-2345



Conseil du directeur des travaux publics

Le beau temps est arrivé et avec lui la saison de la construction. Montcalm a beaucoup de grands projets de construction cette année et nous voulons nous assurer que vous restez en sécurité pendant qu'ils avancent. Veuillez rester à l'écart des zones de construction, dans la mesure du possible, pour votre sécurité et celle de l'entrepreneur.

Avec la chaleur, il est nécessaire de commencer à conserver l'eau. Nous allons passer aux différentes phases de nos politiques de conservation de l'eau afin de garantir un approvisionnement constant en eau. Prenez ces précautions au sérieux, car la pression excessive exercée sur le système peut provoquer des ruptures et d'autres problèmes majeurs. Investissez dans des barils de pluie et des systèmes d'irrigation pour limiter la quantité d'eau prélevée du système.

Nous venons de célébrer la Semaine nationale des travaux publics. Il s'agit d'une semaine de promotion et d'appréciation de notre personnel dévoué des travaux publics qui travaille fort. Si vous voyez l'un de nos employés municipaux au travail, saluez-le et remerciez-le pour le dur labeur qu'il accomplit chaque jour afin que nos services soient toujours disponibles pour nos résidents.

Restez au courant!



Obtenez les dernières informations sur ce que se passe dans la municipalité en nous aimant dans Facebook et Instagram ou en vous inscrivant aux mises à jour électroniques sur notre site web à l'adresse: www.rmofmontcalm.com